

Budget—M^{lle} MacDonald

à fait négligée par le gouvernement fédéral chaque fois que cela l'arrange.

Le ministre chargé des relations fédérales-provinciales a dit, lorsque je l'ai interrogé à la Chambre au sujet des consultations avec les premiers ministres des provinces, que le projet de loi sur le référendum portait uniquement sur des questions relevant de la juridiction fédérale, alors qu'il sait très bien que ce projet de loi concerne n'importe quelle question reliée à la constitution du Canada. Il a admis, au cours d'une conférence de presse, qu'il pourrait servir en cas d'impossibilité d'arriver à une entente avec une province sur des questions constitutionnelles et pourtant il a soit la naïveté, soit l'audace de dire que toutes les questions constitutionnelles tombent sous la juridiction du fédéral.

Alors que le gouvernement fédéral définit les domaines qui relèvent de sa compétence et formule les questions qui seront posées, dans combien de temps, compte tenu du dossier du gouvernement, les Canadiens se verront-ils proposer des référendums nationaux sur des questions de compétence mixte, comme celle des offices de mise en marché des produits agricoles, puis sur des sujets comme celui des compétences controversées, notamment en matière d'imposition des ressources naturelles, ou même sur des questions de compétence strictement provinciale, comme celle de l'enseignement postsecondaire?

Nous devons tous nous méfier de la perception qu'a le gouvernement des domaines qui sont de son ressort, mais étant donné qu'il se préoccupe beaucoup de sa propre importance, le gouvernement fédéral continue de se montrer insensible aux besoins, aux aspirations et aux souhaits des provinces, ces autres partenaires dans la Confédération. Qui plus est, le gouvernement a tendance à oublier son propre aveuglement en cette matière. Lorsqu'on leur a reproché de n'avoir pas consulté les provinces avant de faire les offres contenues dans le budget, le premier ministre et son ministre des Finances ont prétendu les avoir consultées.

Nous nous souvenons tous de l'expression «fédéralisme rentable». Le gouvernement fédéral a modifié cette expression à sa façon. Il était désireux d'avoir les premiers ministres provinciaux à ses côtés pour appuyer les modalités générales de ses propositions financières à moyen terme, mais quand il voulait proposer des initiatives précises qui auraient une répercussion directe et immédiate sur les provinces, ces propositions étaient en temps opportun exclues de l'ordre du jour qui pouvait être débattu avec profit à la conférence des premiers ministres, même si la conférence économique au sommet avait été fixée avec soin pour donner aux premiers ministres les renseignements dont ils avaient besoin en vue de préparer leur budget à la lumière des nouvelles propositions approuvées conjointement. Il est maintenant évident que le gouvernement fédéral prenait au sérieux cet esprit de collaboration tant vanté par le premier ministre dans la mesure où cela servait ses propres intérêts.

Sauf erreur, lors de la conférence économique au sommet, d'après l'opinion générale à la fin de la conférence, seul le gouvernement fédéral n'avait formulé aucune proposition. Nous savons maintenant pour quelle raison. Ce n'est pas qu'il n'avait aucune proposition à faire, mais simplement qu'il ne voulait pas les présenter à cette assemblée. Le premier ministre et le ministre des Finances ont soutenu que la proposition au

sujet de la taxe de vente a donné lieu à de longues discussions et à une étroite collaboration depuis six mois. Mais après qu'on eut insisté, ils ont fini par admettre que la question avait été soulevée brièvement il y a six mois environ, mais pas par le gouvernement fédéral. On l'a ensuite abandonnée et on ne l'a remise sur le tapis que quelques semaines avant l'exposé du budget fédéral, à la suite d'une cascade de coups de fil entre le ministre des Finances fédéral et les ministres provinciaux, qui ont été consultés séparément. Les provinces n'ont jamais pu discuter de la question entre elles, comme elles auraient dû le faire si la question avait été soulevée à la Conférence des premiers ministres qui a eu lieu en février. C'était l'occasion ou jamais d'en discuter.

● (2102)

On ne peut donc appeler cela de la consultation pas plus qu'on ne peut vraiment parler ici de collaboration, puisque l'on soumet une proposition qui touche sérieusement les budgets provinciaux, une fois que six de ces budgets ont déjà été présentés. Cela ressemble davantage à une espèce de loterie dans laquelle les provinces qui ont présenté leur budget en avril ont un net avantage sur celles qui l'ont fait en mars. En fait, quatre provinces ont pu tenir compte dans leur budget de cet abaissement de la taxe des ventes, alors que deux autres doivent modifier en ce moment même les dates et la forme de leur budget pour en tenir compte, comme le premier ministre l'a reconnu hier, alors que six autres ne peuvent plus faire quoi que ce soit. C'est en quelque sorte accorder un statut spécial à certaines, ce qui ne fait que nourrir du ressentiment parmi les autres. Ce genre de gâchis fédéral ne mérite certes pas le nom d'association.

Si l'on ajoute à cela, monsieur l'Orateur, la lourdeur avec laquelle le gouvernement a rejeté la contre-proposition du Québec, ce gâchis se transforme en fiasco. La manière dont on a essayé de régler la question des taxes de vente au Québec est une honte, et lorsque les députés de l'opposition critiquent le premier ministre et le ministre des Finances de leur ineptie en la matière, que leur répond le gouvernement? Il se déchaîne en accusant ses critiques d'être séparatistes. Ils ont toujours cette réponse toute prête, lorsqu'on les critique en quoi que ce soit sur leur attitude vis-à-vis du Québec. Pour eux, réprover ce que dit le premier ministre, c'est chercher à diviser le pays.

Le premier ministre était tellement absorbé à sauter à la gorge de ses critiques, qu'il a pu se rendre compte d'une chose qui avait échappé à tous les autres, à savoir qu'Allan Blakeney était l'acolyte des membres du parti progressiste conservateur. C'est ce qu'il a prétendu. Tout cela colle admirablement avec l'image de sauveur du peuple que le premier ministre cherche à donner de lui-même mais qui n'a rien à voir avec la réalité.

Le ministre des Finances était tout fier de sa proposition sur la taxe de vente, et de la façon dont elle s'adaptait aux réalités régionales. Il proposait un régime assez souple pour tenir compte des besoins des provinces de l'Atlantique, auxquelles on donnerait une compensation complète de cet abaissement, et pour permettre à deux autres provinces de n'appliquer qu'une plus faible réduction, à plus longue échéance. Mais lorsqu'on en est venu à la province du Québec qui a encore plus de chômage que les deux provinces de l'Atlantique, le gouvernement est devenu raide comme la justice la plus stricte. Les trois partis politiques de l'Assemblée nationale de la province du Québec, le nouveau chef du parti libéral de la